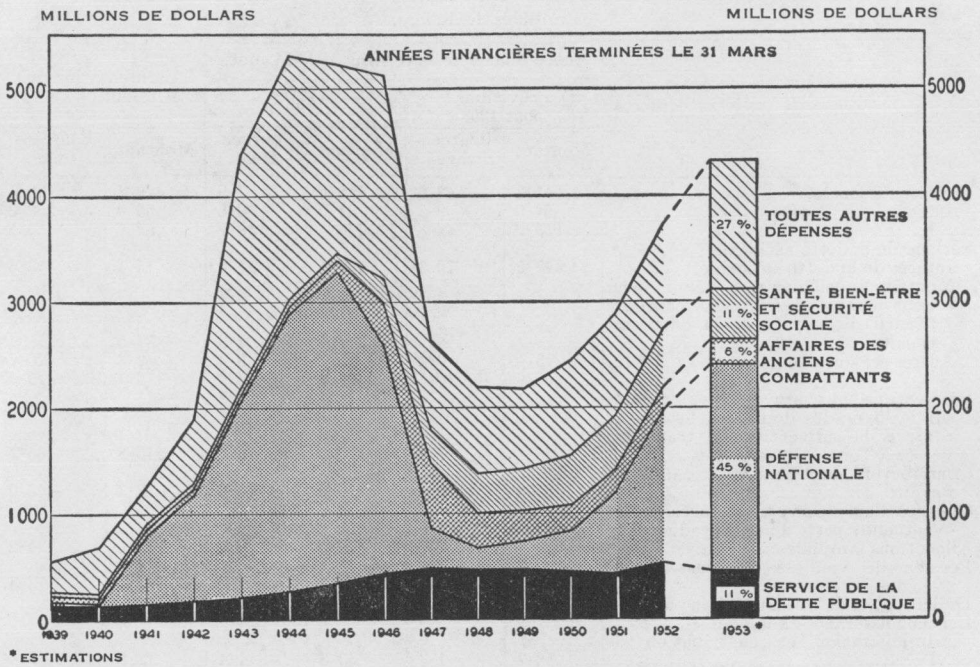


## DÉPENSES BUDGÉTAIRES PAR CATÉGORIES



L'excédent des recettes non fiscales sur le chiffre prévu dans le budget provient principalement d'un montant de 6·8 millions de dollars à la rubrique des primes, escompte et change obtenus surtout par suite de la réévaluation de l'actif et du passif de l'État en sterling et devises américaines au regard de la cote des changes utilisée dans les opérations de l'année précédente. On prévoit que les recettes et le rendement des placements du ministère des Postes seront chacun inférieurs d'un million de dollars au montant prévu, tandis que le montant estimatif provenant des diverses recettes non fiscales dépassera d'environ 4 millions de dollars les chiffres prévus.

Le revenu constitué par les recettes et crédits spéciaux, qu'il n'est jamais possible de prévoir avec une grande exactitude, dépassera probablement de 55 millions de dollars la somme arbitraire de 25 millions de dollars prévue dans le budget. La plus grande partie de cet excédent tient au montant de 45 millions transféré au revenu parce qu'on a perçu la taxe provinciale de 5 p. 100 sur le revenu des sociétés. Lors des prévisions budgétaires, on s'attendait que les montants détenus par le gouvernement fédéral et provenant de la perception de cette taxe provinciale seraient remis aux provinces, mais les nouveaux accords fiscaux signés en 1952-1953 ont dégagé le gouvernement fédéral de toute autre obligation envers les provinces à l'égard de ces perceptions, et ces montants, qui sous l'empire des ententes antérieures auraient servi à réduire les dépenses fédérales pour l'acquittement de la location des domaines fiscaux, figureront maintenant dans les comptes à titre de revenus.

## B. DÉPENSES

Le tableau qui suit présente un état comparatif des dépenses estimatives réparties d'après les ministères et les principales fins poursuivies, pour l'année financière 1952-1953, avec les dépenses effectives de l'année financière précédente.